

Demande de logement

Photocopie des pièces à fournir pour toutes les personnes déclarées dans la demande :

➤ **Les pièces obligatoires qui doivent être produites pour l'instruction de la demande**

Justificatif d'identité et régularité du séjour

- Pièce d'identité (carte nationale d'identité recto verso, passeport) pour chacune des personnes majeures à loger ou, pour les enfants mineurs, livret de famille (toutes les pages) ou acte de naissance
- Le jugement de tutelle ou de curatelle
- Pour les personnes de nationalité étrangère qui ne sont pas ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, le titre de séjour en cours de validité ou le récépissé de demande de renouvellement de titre de séjour (recto verso) (pour toutes les personnes majeures qui vivront dans le logement)
- Pour les ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne

Justificatifs de revenus

- Avis d'imposition ou de non-imposition de l'avant dernière année (N-2) pour toutes les personnes présentes dans le logement (photocopie recto verso)

➤ **Les pièces complémentaires**

Situation familiale

- Livret de famille (toutes les pages)
- Attestation d'enregistrement du PACS
- Extrait du jugement ou ordonnance de non conciliation en cas de divorce

Situation professionnelle

- Carte d'étudiant
- Contrat de travail

Situation financière

- Bulletins de salaire des trois derniers mois ou attestation de l'employeur
- Notification de pension (retraite ou pension invalidité)
- Avis de paiement (ASSEDIC)
- Notification CAF ou MSA (prestations sociales et familiales)
- Bulletin de la sécurité sociale (indemnités journalières)
- Extrait de jugement (pensions alimentaires reçues)

Logement actuel

- Bail ou quittance ou attestation du bailleur indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges
- Attestation d'hébergement (parents ou structure d'hébergement)
- Certificat de domiciliation pour les sans abri
- Acte de propriété pour les propriétaires

Motif de la demande

- Attestation d'un travailleur social, association ou service public : sans logement, logement non décent, logement insalubre ou dangereux, logement repris ou mis en vente, procédure d'expulsion
- Attestation de l'employeur actuel ou futur : mutation professionnelle
- Pièce justifiant de la localisation de l'emploi actuel ou futur : rapprochement du lieu de travail
- Attestation d'agrément, attestation de demande de regroupement familial
- Jugement de divorce ou séparation, ordonnance de non conciliation, convention homologuée en cas de consentement mutuel....

Attention ! Les dossiers de demande de logement ne seront étudiés que s'ils comportent toutes les pièces obligatoires

➤ **Les dossiers doivent être déposés ou envoyés à l'adresse ci-dessous.**

PATRIMOINE XLHABITAT

AIRE SUR L'ADOUR	271 collectifs 52 individuels	GELOUX	4 individuels	MORCENX	91 collectifs 287 individuels	SAINT MARTIN D'ONEY	20 individuels
ANGOUMÉ	4 individuels	GOOS	4 individuels	MOUSTEY	27 individuels	SAINT PAUL EN BORN	6 collectifs 6 individuels
ANGRESSE	26 collectifs	GRENADE SUR L'ADOUR	20 individuels	MUGRON	9 individuels	SAINT PAUL LES DAX	589 collectifs 34 individuels
ARENGOSSE	6 individuels	HABAS	12 individuels	NARROSSE	10 collectifs 79 individuels	SAINT PIERRE DU MONT	370 collectifs 100 individuels
ARGELOUSE	4 individuels	HAGETMAU	81 individuels	OEYRELUY	22 individuels	SAINT SEVER	24 collectifs 99 individuels
ARJUZANX	3 individuels	HEUGAS	6 individuels	ONESSE ET LAHARIE	12 individuels	SAINT VINCENT DE PAUL	36 collectifs 22 individuels
AZUR	7 individuels	LABATUT	31 individuels	PARENTIS EN BORN	35 collectifs 56 individuels	SAINT VINCENT DE TYROSSE	165 collectifs 52 individuels
BELHADE	3 individuels	LABENNE	38 collectifs 28 individuels	PERQUIE	1 individuel	SAINT YAGUEN	8 collectifs
BÉLUS	5 individuels	LABOUHEYRE	26 collectifs 142 individuels	PEYREHORADE	24 collectifs 144 individuels	SAINTE EULALIE EN BORN	32individuels
BÉNESSE MAREMNE	10 collectifs 6 individuels	LABRIT	8 individuels	PISSOS	8 collectifs 71 individuels	SAINTE FOY	4 individuels
BÉNESSE LES DAX	8 collectifs 3 individuels	LAHOSSE	3 individuels	HOSSEGOR	16 collectifs	SAMADET	6 individuels
BENQUET	23 individuels 2016/2017	LALUQUE	8 collectifs	LABASTIDE D'ARMAGNAC	5 individuels	SANGUINET	8 collectifs 17 individuels
BIARROTTE	8 collectifs	LENCOUACQ	3 individuels	PONTENX LES FORGES	7 collectifs 16 individuels	SAUBION	4 individuels
BIAS	15 individuels	LÉON	13 collectifs	PONTENX SUR L'ADOUR	18 collectifs 150 individuels	SAUBUSSE	6 individuels
BISCARROSSE	362 collectifs 78 individuels	LE SEN	9 individuels	POUDENX	4 individuels	SAUGNAC ET MURET	31 individuels
BOUGUE	5 individuels	LESPERON	4 collectifs 13 individuels	POUILLON	4 collectifs 16 individuels	SEYRESSE	28 individuels
BROCAS	5 collectifs	LINXE	34 individuels	POUYDESSEAUX	11 individuels	SINDÈRES	4 individuels
CAGNOTTE	8 individuels	LIPOSTHEY	12 individuels	POYANNE	2 collectifs 9 individuels	SOLFÉRINO	5 individuels
CALLEN	2 individuels	LIT ET MIXE	8 collectifs	RION DES LANDES	21 collectifs 83 individuels	SORE	28 individuels
CAMPET ET LAMOLÈRE	3 individuels	LOSSE	12 individuels	RIVIÈRE SAAS ET GOURBY	11 individuels	SOUPROSSE	1 individuel
CAPBRETON	261 collectifs 149 individuels	LUE	3 individuels	ROQUEFORT	10 collectifs 16 individuels	SOUSTONS	25 collectifs 74 individuels
CARCARÈS	6 collectifs	LUXEY	3 individuels	SABRES	57 individuels	TARNOS	428 collectifs 248 individuels
CASSEN	6 individuels	MAGESCQ	16 collectifs	SAINT AUBIN	10 individuels	TARTAS	12 individuels
CASTETS	32 individuels	MAILLAS	5 individuels	SAINT GEOURS D'AURIBAT	4 individuels	TERCIS	5 collectifs 17 individuels
CÈRE	7 individuels	MAILLÈRES	4 individuels	SAINT GEOURS DE MAREMNE	47 individuels	TRENSACQ	6 individuels
COMMENSACQ	2 individuels	MANO	4 individuels	SAINT JEAN DE MARSACQ	28 individuels	UCHACQ ET PARENTIS	14 individuels
CRÉON D'ARMAGNAC	5 individuels	MEILHAN	8 collectifs	SAINT JULIEN EN BORN	29 individuels	VIELLE TURSAN	3 individuels
DAX	1 573 collectifs 228 individuels	MEES	16 collectifs	SAINT LON LES MINES	28 individuels	VILLENEUVE DE MARSAN	15 individuels
DOAZIT	20 individuels	MEZOS	14 individuels	SAINT MARTIN DE SEIGNANX	38 collectifs	YCHOUX	40 collectifs 37 individuels
DUHORT BACHEN	4 individuels	MIMBASTE	8 individuels			YGOS SAINT SATURNIN	12 collectifs 14 individuels
GABARRET	18 individuels	MIMIZAN	143 collectifs 12 individuels				
GAILLÈRES	8 individuels	MIRAMONT SENSACQ	4 individuels				
GAREIN	8 individuels	MOLIETS ET MAA	33 individuels				
GARROSSE	8 individuels	MONT DE MARSAN	671 collectifs 774 individuels				
GASTES	3 individuels	MONTFORT EN CHALOSSE	4 collectifs 10 individuels				
GEAUNE	17 collectifs 22 individuels	MONTGAILLARD	6 individuels				